

# LE DUPLEX À MUR PIGNON LATÉRAL

## CONTEXTE

Le duplex à mur pignon latéral est inspiré de l'architecture vernaculaire américaine de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, notamment des maisons de colons avec façade sur le mur de long pan et ligne faîtière de la toiture parallèle à la rue. Il intègre toutefois les nouveaux éléments et matériaux standardisés que l'industrialisation en Amérique du Nord permet de produire à grande échelle. Ainsi, la présence de scieries à Hull a facilité l'accès au bois d'œuvre et a engendré la prolifération de ce type bâti. Ce dernier intègre également un nouveau type de structure, la structure à claire-voie, rendue elle-aussi possible par la standardisation du bois d'œuvre.

La configuration spatiale d'apparence jumelée répond à des exigences de rationalisation de l'espace en milieu urbain, particulièrement dans le contexte très dense des quartiers ouvriers où se retrouve cette typologie. Elle a d'ailleurs fait son apparition à Gatineau au début du 20<sup>e</sup> siècle, au moment où l'urbanisation est propulsée par la forte demande en main-d'œuvre en lien avec l'industrialisation galopante.



68-70, rue Vaudreuil  
*Street View*



Duplex à mur pignon latéral avec  
lucarnes à pignon, à Hull  
115-117, rue Papineau  
*Ville de Gatineau*



Duplex à mur pignon latéral avec  
porche, à Buckingham  
145-147, rue Albert  
*Ville de Gatineau*

## Période de construction principale



## Répartition géographique

- Présence marquée dans le secteur de Hull et, dans une moindre mesure, dans le secteur de Buckingham.

# FORME ARCHITECTURALE

## VOLUMÉTRIE

### Forme du toit

- Toit à deux versants droits de pente moyenne **A**.

### Hauteur

- Un étage et demi à deux étages et demi.
- L'étage supérieur est situé dans les combles.

### Plan au sol

- Plan de forme rectangulaire parallèle à la rue.

### Saillies

- Galerie avec toit en appentis sur la façade avant **B** (fréquent), avec ou sans balustrade.
- Colonnes carrées en bois supportant le toit de la galerie **C** (fréquent), dont les dimensions varient entre 4 ½ et 6 ½ pouces, ou poteaux en bois tourné supportant le toit de la galerie (occasionnel).
- Annexe avec toit en appentis ou à faible pente à l'arrière du bâtiment **D** (occasionnel).
- Présence d'un porche à fronton (rare).
- Deux lucarnes à pignons ou à fenêtres pendantes **E** en façade avant (fréquent) sur le modèle à un étage et demi et (occasionnel) sur le modèle à deux étages et demi.



Duplex à mur pignon latéral avec galerie avant possédant un toit en appentis  
69-71, rue Saint-Jacques  
Ville de Gatineau



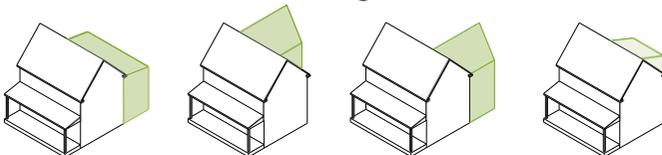
Duplex avec annexe à faible pente  
60-62, rue Vaudreuil  
Passerelles



Duplex avec annexe en appentis  
136-138, rue Saint-Jacques  
Passerelles

### Interventions à privilégier

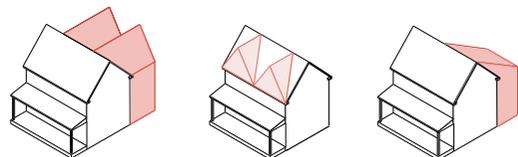
- Les agrandissements devraient être faits à l'arrière du bâtiment et demeurer peu visibles de la rue. Dans le cas d'un agrandissement contemporain à l'arrière, le nouveau volume pourrait s'inspirer du gabarit et des formes des extensions ou des volumes secondaires d'origine.



- Entretien et maintien des composantes d'origine des saillies et galeries ainsi que la volumétrie.
- Lorsque le remplacement des composantes d'origine est inévitable, privilégier des matériaux ou une volumétrie dont l'aspect rappelle l'original. Une interprétation contemporaine pourrait cependant être autorisée.
- Privilégier le versant arrière si une ou des lucarnes sont ajoutées.

### Interventions à éviter

- Éviter les agrandissements ou les ajouts en hauteur qui altéreraient la volumétrie du toit ou la présence du volume principal.



- Éviter de démanteler les galeries ou autres saillies originales sans les remplacer.

# COMPOSANTES ARCHITECTURALES

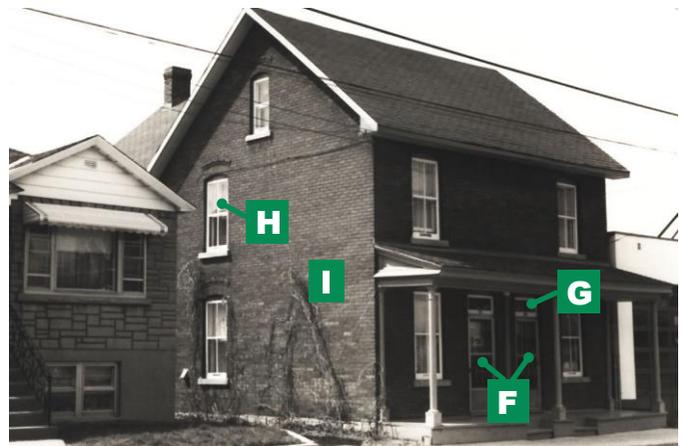
## OUVERTURES

### Portes

- Deux portes simples vitrées en façade disposées côte à côte de façon symétrique au centre de la façade **F** (fréquent) avec impostes **G** (occasionnel).
- Deux portes simples vitrées et disposées symétriquement à chaque extrémité de la façade (occasionnel) avec impostes (occasionnel).

### Fenêtres

- Fenêtres simples à guillotine avec carreaux **H** (fréquent).



Duplex avec portes au centre et fenêtres à guillotine avec quatre carreaux  
87-89, rue Leduc  
Ville de Gatineau

### Interventions à privilégier

- Au moment de remplacer les fenêtres, choisir des modèles à guillotine. Favoriser un modèle avec un nombre similaire de carreaux par rapport à l'original ou à d'autres maisons du même modèle construites à la même époque.
- Respecter et maintenir la disposition originale des ouvertures.
- Dans le cas où le duplex est transformé en maison unifamiliale, maintenir une ouverture à l'emplacement de la seconde porte.

### Interventions à éviter

- Éviter de remplacer des fenêtres à guillotine par des fenêtres à battants ou tout autre type de fenêtre.

## REVÊTEMENT

### Mural

- Revêtement en brique d'argile rouge de format Modular (8" × 2 1/2" × 3 1/2") avec appareillage en panneresse **I** (fréquent).
- Revêtement extérieur en clin de bois ou en planches à feuillure. **J** (occasionnel).



Revêtement mural en planches à feuillure  
64-66, rue Vaudreuil  
Ville de Gatineau

### Interventions à privilégier

- Privilégier un matériau de recouvrement en accord avec les matériaux d'origine identifiés tels que la brique rouge, le clin de bois ou la planche à feuillure.

### Interventions à éviter

- Éviter de choisir un revêtement dont l'aspect ou le fini ne correspond pas aux matériaux de revêtement d'origine préidentifiés.

# COMPOSANTES ARCHITECTURALES

## ORNEMENTATION

- Le duplex à mur pignon latéral est relativement sobre. L'ornementation touche principalement la galerie, la forme des fenêtres ainsi que leur habillage.
- Retours de l'avant-toit **K** (fréquent).
- Chambranles en bois autour des fenêtres sur les duplex recouverts de bois **L** (fréquent).
- Planches cornières sur les duplex recouverts de bois **M** (fréquent).
- Briques en soldat en maçonnerie au-dessus des ouvertures des duplex recouverts de briques **N** (rare).

### Interventions à privilégier

- Les ornements originaux devraient être entretenus et maintenues ou encore remplacés lorsque leur préservation n'est pas possible.

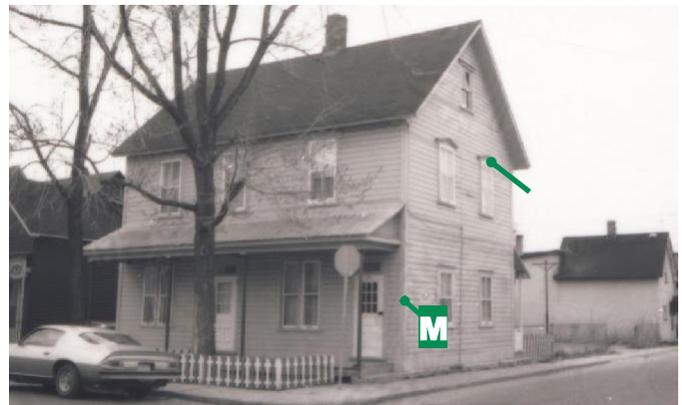
## EXEMPLES



Duplex en brique avec briques en soldat au-dessus des ouvertures  
141-143, rue Champlain  
Street View



Duplex de deux étages et demi avec lucarnes à pignons  
135-137, rue Papineau  
Ville de Gatineau



Duplex avec galerie dont le toit en appentis est supporté par des colonnes carrées  
63-65, rue Vaudreuil  
Ville de Gatineau

### Interventions à éviter

- Éviter d'ajouter des ornements ne correspondant pas aux originaux préidentifiés ou n'ayant jamais existé sur le bâtiment.
- Éviter de retirer des ornements originaux sans les remplacer.



Duplex en bois avec lucarnes pendantes et fenêtres à carreaux  
136-138, rue Saint-Jacques  
Ville de Gatineau



Duplex d'un étage et demi avec balustres en bois droits  
114-116, rue Laval  
Ville de Gatineau